

2021-29.04.14

Envoyé en préfecture le 03/05/2021  
Reçu en préfecture le 03/05/2021  
Affiché le  Feuillet 378  
ID : 080-200070969-20210429-2021\_2904\_14-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 29 AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de THENNES sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

PATRICE-BOURDELLE Christine, DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne

Nombre de membres  
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67  
Membres présents : 59  
- dont suppléés : 1

Membres représentés : 7

Votants : 66

Date de la convocation  
23 avril 2021

Secrétaire de séance :  
PREVOST Anne-Marie

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LCONTE Yves-Robert, HACKE Sylvain (suppléant M. CARON Hubert), TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LEGRAND Marc, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel, HOLLINGUE Rémy

● Disposaient d'un pouvoir :

M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT Hélène  
M. SURHOMME Alain de M. DEPRET Patrick et de M. LEROY Jean Maurice  
M. DELANAUD de M. DARCIS Philippe  
M. MIANNE de M. TOURNIQUET Gauthier  
M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe  
M. DOVERGNE Alain de M. LOGEART Johan

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON-LAMOUREUX Mélodie  
Messieurs DEPRET Patrick, LEROY Jean-Maurice, DARCIS Philippe, TOURNIQUET Gauthier, HEYMAN Christophe, LOGEART Johan

### OBJET : PROGRAMME TRAVAUX DE VOIRIE 2021

#### Rapport de Monsieur Vandeveldé Michel, Vice-Président Voirie

Compte tenu de l'estimation des travaux sur les voiries intercommunales pour l'année 2021 effectuée par le titulaire du marché de maîtrise d'œuvre EVIA SAS pour un montant total de 341 636,40€ HT hors rémunération du maître d'œuvre (estimée à 14 348,73€ HT),

Considérant le classement des dites voiries en priorité 1, 2 et 3 selon la répartition suivante :

	Travaux HT	MO études	MO exécution
PRIORITE 1	183 347,15 €	3 850,29 €	3 850,29 €
PRIORITE 2	70 494,00 €	1 480,37 €	1 480,37 €
PRIORITE 3	87 795,25 €	1 843,70 €	1 843,70 €

Considérant la proposition de la commission Voirie du 10 février 2021 de retenir les priorités 1 et 2 ainsi qu'un tronçon classé en priorité 3 (7b) afin d'assurer la continuité de la voirie (cf détail en annexe),

**Après en avoir délibéré à la majorité** (Pour : 61, Contre : 3 ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, SZYROKI Jacky, Abstentions : 2 : MENARD Sergine, DEPRET Patrick), **le Conseil Communautaire :**

- Entérine le programme de travaux des voiries intercommunales pour 2021 pour un montant de 267 318,9€ HT soit 320 782,68 € TTC hors rémunération du maître d'œuvre (estimée à 7 174,36€ HT pour l'étude et 5 618,94€ HT pour l'exécution pour un total de 12 793,30€ HT soit 15 351,96€ TTC),
- Confirme l'inscription des crédits nécessaires à ces opérations au budget principal, aux chapitres et articles prévus à cet effet,
- Autorise le Président et le Vice-Président Voirie à signer les documents en rapport avec cette décision.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Fait et délibéré, le 29 avril 2021  
à THENNES

Le Président,

Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 03/05/21 .....  
Affiché le ... 03/05/21 .....